



Site internet : « dermatopathologie.fr »

Association pour le Développement de la Dermatopathologie (ADDP)
Association Loi 1901

Date :

Nom (en majuscules) :

Prénom :

Adresse prof. et/ou dom. :

Tél. fixe et/ou portable

Fax :

Adresse E-mail :

Montant de la cotisation annuelle = 25 euros.

Tarif préférentiel pour les internes ou résidents en activité = 10 euros

Mode de règlement

- Par chèque à l'ordre de « ADDP » à l'adresse suivante avec cette fiche remplie :
Dr. Ph. Courville : 73, allée de la Charmille - 76230 Bois-Guillaume
- Par virement bancaire, en adressant votre fiche par E-mail (voir rubrique « Association»). Les coordonnées à transmettre à votre banque avec votre ordre de virement sont :
RIB : 30003 01786 00037289788 85
IBAN: FR76 30003 01786 00037289788 85

Note : A la réception de votre règlement, vous recevrez un code personnel et confidentiel qui vous donnera l'accès à toutes les rubriques, notamment « Bibliothèque des cas » et « Enseignement »